

SYLLABUS

Religion et société au moyen âge Latran IV (1215) : normes et exclusions HST 3108

Trimestre :	Automne 2015
Horaire :	Mardi, 16h-19h, local B-4270, Pavillon 3200 Jean-Brillant
Professeur :	Philippe Genequand
Disponibilités :	Jeudi 16h30-18h00

Présentation du cours

A travers l'analyse des canons du quatrième concile œcuménique du Latran de 1215, les étudiantes et les étudiants sont amené(e)s à prendre conscience de l'ampleur de l'impact social de l'Église médiévale au faite de sa puissance et de son prestige. Au début du XIII^e siècle, forte de la réussite de sa réforme – dite grégorienne –, celle-ci prétend en effet intervenir dans tous les domaines de la vie sociale. Réglementant les alliances matrimoniales au travers de sa législation sur l'inceste, chassant les déviances de toutes natures, proposant des chemins de perfection, elle encadre la vie humaine, du baptême pratiqué à la naissance à l'extrême-onction qui clôt le parcours terrestre des hommes et des femmes de ce temps.

En complément de l'analyse des sources, le cours offre panorama des relations entre Église et société tel qu'il est présenté par les deux manuels de référence dus aux plumes de Laurent Feller, qui se penche sur les VII^e-XI^e siècle, et de Catherine Vincent qui considère la fin de la période médiévale, du XIII^e au XV^e siècle.

Entre analyse et synthèse, les étudiantes et les étudiants améliorent ainsi leurs pratiques du métier d'historien.

Lectures suivies

Le cours comprend la lecture suivie de deux manuels consacrés aux relations entre l'Église et la société médiévale. Les chapitres à lire pour chacune des séances apparaissent dans l'énoncé de chacune d'entre elles. Il s'agit des ouvrages suivants :

FELLER, Laurent, *Église et société en Occident, VII^e-XI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

VINCENT, Catherine, *Église et société en Occident, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2009.

Pour la troisième semaine, on ajoutera les canons du concile dans la traduction qu'en donne R. Foreville (FOREVILLE, Raymonde, *Latran I, II, III et Latran IV*, Paris, Orante, 1965, p. 342-386).

On lira aussi, en complément du manuel de L. Feller, pour la séance 5 : TOUBERT, Pierre, « Réforme grégorienne », in LEVILLAIN, Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1999, p. 1432-1440.

Évaluation de l'enseignement :

L'évaluation de l'enseignement se répartit ainsi :

- l'animation de l'une des discussions à propos des lectures suivies (20%).
- l'examen de mi-session, le 27 octobre 2015 (30%), deux questions à développer sur les séances 1 à 7 du cours.
- le dossier d'exposé, préparant la présentation orale¹ (10%).
- l'exposé oral (20%), démontrant les capacités d'analyse de source et la capacité d'expression et d'exposition².
- la préparation de quatre recherches bibliographiques (4X5%=20%)

La formulation et la qualité de l'écriture font partie de l'évaluation. Les travaux écrits comprennent une pondération pour la langue qui atteint 15% de leur valeur totale.

Préparation de l'exposé – calendrier

L'exposé amène à réfléchir sur l'importance et sur les conséquences du quatrième concile du Latran. Il est donc basé, au moins en partie, sur l'analyse des canons du concile. Pour en faciliter la préparation, voici un calendrier applicable à l'ensemble des participantes et participants du cours.

1. Lecture des canons du concile et choix d'une thématique (15 septembre 2015)
2. En préparation de la remise du dossier : approbation de la problématique et de la source complémentaire (29 septembre ou 6 octobre)
3. Remise du dossier d'exposé (13 octobre 2015)

L'exposé oral de 60 minutes prend place durant la seconde moitié de session.

¹ Au cas où le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s dépasserait le nombre de séances disponibles pour les exposés, certain-e-s participant-e-s du séminaire rendront un dossier écrit de 10-12 pages en lieu et place de l'exposé. Les pondérations demeurent les mêmes : 10% pour le dossier préparatoire, 20% pour le travail final.